

Vous avez dit « délocalisation » ...

Avant d'être une problème financier, n'y a t'il pas une dimension humaine qui doit être également prise en compte ?

Quitter leur ferme, un crève-cœur

5/3/2022

Montmartin-sur-Mer

La ferme du marais est menacée par la montée des eaux. Le Conservatoire du littoral étudie sa délocalisation avec lenteur.

Depuis plusieurs années déjà, Claudine et Daniel Lecordier sont soucieux de l'avenir de leur ferme située à la pointe de Montmartin-sur-Mer. En 10 ans, la mer leur a grignoté quelque 3 hectares et ils ne sont pas à l'abri d'une inondation. Jeudi 3 mars par coefficient de 103, les vents sont plutôt favorables et ils n'ont rien à craindre pour cette fois.

Un lieu unique

Daniel a toujours vécu dans cette ferme de 13 ha, son père, Michel, a commencé à l'exploiter en 1956 et tout naturellement, il a pris sa suite. Un troupeau de 300 moutons, un gîte, des chambres d'hôtes et un camping, les activités des Lecordier ont pour théâtre un lieu bucolique au bord d'un des plus beaux havres de la Manche.

La ferme du marais sera un des premiers lieux à connaître le "repli stratégique" dans la Manche, le Conservatoire du littoral se porte acquéreur de leur bien.

Coutances Mer et Bocage accompagne leur relocalisation et le Conservatoire leur a fait une offre en avril 2021. Malheureusement, l'offre est loin d'être alléchante et ne tient en aucun cas compte de leur perte d'exploitation et depuis pas de nouvelles. *"C'est une proposition indécente, nous nous sommes faits à l'idée de quitter notre exploitation, mais pour cela il faut que nous puissions vivre ensuite et travailler"*, explique Daniel et son épouse qui viennent d'avoir 50 ans. Tous les deux attendent que l'expertise des domaines, demandée par le Conservatoire, leur soit communiquée, ils ont fait réaliser leur propre expertise et attendent patiemment qu'on revienne vers eux. *"Ça a été difficile moralement, plus les confinements. Nous espérons pouvoir nous installer, pas dans la Manche, pour ne pas voir le désastre de la destruction, sur un projet plutôt touristique de ferme pédagogique."*



Deuis 2019, Claudine et Daniel Lecordier, de Montmartin-sur-Mer, attendent de connaître le sort que leur réserve le conservatoire du littoral.